

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRIX DE VENTE Honoraires Inclus	% TTC du prix de vente Honoraires inclus
Jusqu'à 25.000 €	8 % avec un minimum de 1.200 €
25.001 à 100.000 €	6,5 %
100.001 à 200.000 €	5,5 %
200.001 à 500.000 €	5 %
Plus de 500.001 €	4,80 %
Mandant professionnel à partir de 5 lots (ou total des prix de vente supérieur à 500.001 €)	4,80 %

HONORAIRES DE LOCATION

(recherche, visites accompagnées, constitution des dossiers locataire et garant, rédaction du bail, état des lieux et remise des clés)

Honoraires partagés à parts égales entre le propriétaire et le locataire
Locaux soumis à TVA : honoraires 10% HT des encaissements TTC/an.

% DU LOYER MENSUEL	PROPRIETAIRE TTC	LOCATAIRE TTC
RECHERCHE LOCATAIRE	6 €	0 €
VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER, REDACTION DU BAIL	40%	40%*
ETAT DES LIEUX D'ENTREE	20%	20%**
TOTAL (% d'un loyer hors charges)	60% + 6 €	60%

*dans la limite légale de 8 €/m²

** dans la limite légale de 3€/m²

EN CAS DE RELOCATION, SI LE LOCATAIRE MIS EN PLACE PAR AV SAVOIE QUITTE LE LOGEMENT :
AVANT 6 MOIS : SEULS LES HONORAIRES D'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE SERONT FACTURÉS
ENTRE 6 ET 9 MOIS : LES HONORAIRES D'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE SERONT OFFERTS.

www.avsavoie.fr **VENTE - LOCATION - GESTION** www.avsavoie.com

125 Avenue de Bassens – 73000 CHAMBERY – Tél : 04.57.73.01.42

SAS AV SAVOIE au capital de 17.000 € - 125 Avenue de Bassens - 73000 CHAMBERY - SIREN n°801 874 751 RCS de Chambéry - carte professionnelle CPI 73012015000002191 délivrée par CCI de la Savoie - Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds & Gestion immobilière - garantie par GALIAN - 89 Rue La Boétie - 75008 PARIS sous le n°46682 pour 120.000 € par activité - Mandataire d'intermédiaire d'assurance ORIAS n°20000280 - TVA intracommunautaire FR 15801874751

HONORAIRES DE GESTION

CATEGORIE DU BIEN	HONORAIRES en %
GARAGE et loyer inférieur à 120 €	9% TTC du loyer hors-charges
APPARTEMENT, MAISON , sauf neuf	6,6 % TTC du loyer hors-charges
APPARTEMENT, MAISON, NEUF	6% TTC des encaissements
LOCAL professionnel ou commercial non soumis à TVA	6,6 % TTC du loyer hors-charges
LOCAL professionnel ou commercial soumis à TVA	5,5% HT des encaissements TTC

Assurance Garantie des Loyers Impayés, détériorations immobilières, préavis non respecté, décès du locataire et frais de contentieux :

- 1^{ère} mise en location d'un immeuble neuf : 2,20% des encaissements
- Autres baux d'habitation de résidence principale : 2,78% des encaissements

Assurance Garantie des Loyers Impayés avec option Vacance Locative :

- 1^{ère} mise en location d'un immeuble neuf : 4,20% des encaissements
- Autres baux d'habitation de résidence principale : 5,40% des encaissements

HONORAIRES COMPLEMENTAIRES TTC

Gestion des dossiers contentieux locataire (huissier, avocat ...) :	60 €
Gestion des sinistres d'assurance :	60 €
Représentation du mandant à l'expertise suite à sinistre :	60 €
Etat des lieux de sortie d'un locataire mis en place par le mandant :	150 €
Etat des lieux de sortie d'un locataire non remplacé sur décision du mandant :	150 €
Représentation du mandant aux AG (copropriété ou association) :	180 €
Représentation du mandant à la livraison du bien neuf (clés et réserves) :	180 €
Dossier de demande de subvention (notamment ANAH) :	180 €
Gestion des travaux si le montant dépasse 1 mois de loyer : 1,2% du total des travaux	